

COMPTES ANNUELS

en euros

ADLAVE 77

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ETATS FINANCIERS au 31/12/2023

27 Rue des Hérons Cendrés 77127 LIEUSAIN

SIRET : 498 452 911 00015

NAF: 4520A

DP

Sommaire

Sommaire	2
ADLAVE 77 BILAN ACTIF AU 31/12/2023	3
ADLAVE 77 BILAN PASSIF AU 31/12/2023	4
ADLAVE 77 COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2023	5

ADLAVE 77

BILAN ACTIF AU 31/12/2023

Actif	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
Actif immobilisé (a) :				
Immobilisations incorporelles:				
- fonds commercial (b)				
- autres				
Immobilisations corporelles	514	217	297	468
Immobilisations financières (1)				
Total I	514	217	297	468
Actif circulant :				
Stocks et en-cours [autres que marchandises] (a)				
Marchandises (a)	1 409		1 409	1 584
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2):				
- clients et comptes rattachés (a)	14 020		14 020	10 994
- autres (3)	367		367	468
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	11 129		11 129	16 886
Caisse				
Total II	26 925	0	26 925	29 932
Charges constatées d'avance (2) (*) (III)"				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	27 439	217	27 222	30 399
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
(3) Dont comptes courants d'associés				

ADLAVE 77

BILAN PASSIF AU 31/12/2023

Passif	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres (c) :		
Capital	7 500	7 500
Ecart de réévaluation (c)		
Réserves:		
- réserve légale	750	750
- réserves réglementées		
- autres (4)		
Report à nouveau (d)	4 110	12 408
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (d)	-1 833	-8 297
Provisions réglementées		
Total I	10 528	12 360
Provisions pour risques et charges (II)		
Dettes (5) :		
Emprunts et dettes assimilées	2 529	4 411
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 844	2 808
Autres (3)	12 321	10 820
Total III	16 694	18 039
Produits constatés d'avance (2) (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	27 222	30 399
(4) Dont réserves statutaires		
(5) Dont à plus de 5 ans		
Dont à plus d'un an et moins de 5 ans		
Dont à moins d'un an		

ADLAVE 77

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2023

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (hors taxes) :		
Ventes de marchandises	18 928	26 829
Production vendue [bien et services] (a)	66 530	53 050
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	3	9
Total I	85 461	79 888
Charges d'exploitation (hors taxes) :		
Achats de marchandises (c)	14 347	18 880
Variation des stocks [marchandises] (d)	175	166
Achats d'approvisionnements (c)		
Variation de stocks d'approvisionnements (d)		
Autres charges externes*	22 463	22 715
Impôts, taxes et versements assimilés	3 572	2 815
Rémunération du personnel	33 855	32 241
Charges sociales	12 721	11 280
Dotations aux amortissements	171	46
Dotations aux provisions		
Autres charges	0	6
Total II	87 305	88 148
RESULTAT EXPLOITATION(I-II)	-1 845	-8 261
Produits financiers (1) (III)		
Charges financières (IV)	48	37
Produits exceptionnels (1) (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
Impôts sur les bénéfices (VII)	-60	
BENEFICE ou PERTE(I-II+III-IV+V-VI-VII)(2)	-1 833	-8 297
Y compris		
-redevances de crédit-bail mobilier.		
-redevances de crédit-bail immobilier.		
(1) Dont reprises sur provisions (et amortissements)		
(2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel de (V-VI) ou (VI-V)		

(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.

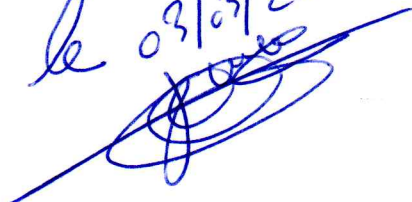
(b) Stock final moins stock initial.

(c) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.

(d) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.

SARL A.D.L.A.V.E 77
27 Rue des hérons cendrés
77127 LIEUSANT
01 64 88 08 25 06 80 72 74 86
RCS de Melun N° 498 452 911

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

le 03/03/2024


ADLAVE 77
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Au capital de 7.500 euros
Siège social : 27 Rue des Hérons Cendrés
77127 LIEUSAIN
498 452 911 RCS MELUN

DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 01-03-2024

Le 01-03-2024, à LIEUSAIN,

David, DURIEUX demeurant 27, Rue des Hérons Cendrés 77127 LIEUSAIN.

Associé unique de la Société ADLAVE 77.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Gérant de la Société, David, DURIEUX, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31/12/2023.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;
- La mention des conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce,
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise,

- des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023,

approuve ces comptes, tels qu'il les a établis,

ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, lesdits comptes se soldant par une perte de 1.832,78 euros.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 1.832,78 euros de la manière suivante :

	Prélèvements	Dotations
ORIGINES		
Report à nouveau créditeur	4 110,41	
Résultat déficitaire de l'exercice		1 832,78
AFFECTATIONS		
Bénéfice distribuable		
Bénéfice distribuable		2 277,63
Report à nouveau créditeur		2 277,63

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il n'y a pas eu de distributions de dividendes au cours des trois exercices antérieurs.

TROISIEME DECISION

L'associé unique approuve qu'aucune convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.



QUATRIEME DECISION

L'**associé unique** ratifie le fait que :

- Le mandataire social a perçu une rémunération de 9.600,00 euros au titre de ses fonctions de Gérance au cours de l'exercice clos le 31/12/2023. Il aura une rémunération maximale de 200.000 euros la prochaine année.
- la société a pris en charge les cotisations sociales obligatoires et facultatives du mandataire social.
- Le mandataire social a prétendu, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de son mandat.

DERNIERE DECISION

L'**associé unique** donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'**associé unique** et répertorié sur le registre des décisions de l'**associé unique**.

Fait à LIEUSAIN

Le 01-03-2024

David, DURIEUX

Associé unique

SARL A.D.L.A.V.E 77
27 Rue des hérons cendrés
77127 LIEUSAIN
☎ 01 64 88 08 25 ☎ 06 80 72 74 86
RCS de Melun N° 426 452 911